



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
Henri VENTROUX (adjoint)	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Claudine LECLERE	
Anne-Marie CHOURAQUI	François MINEAU	
Thierry HECTOR		

Absents :

Daphné PERROT Pouvoir donné à Yannick Caillet
Gérard VINAY

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20 heures, elle a été levée à 21 heures 45 minutes.

Secrétaire de séance : Brigitte MOLLET

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Deliberations**
- **Questions Diverses**

Monsieur le Maire annonce aux membres du conseil municipal la démission de Monsieur Gérard VINAY de la Vice-Présidence de la commission Ecole. Il demande également aux membres du conseil municipal, avant de commencer la séance, s'ils choisissent pour un conseil municipal procédurier ou non car certaines rumeurs laissent entendre que Monsieur le Maire ne donne pas assez la parole aux conseillers municipaux. Le choix se porte à la majorité sur un conseil municipal « bon enfant » chacun ayant « contrairement aux rumeurs » droit à la prise de parole, tout en respectant l'opinion de ses collègues et en évitant les coupures de paroles intempestives lorsqu'une personne s'exprime lors des délibérations.

Monsieur le Maire demande également aux membres présents si l'on doit revenir sur le vote de la délibération du 1^{er} décembre dernier concernant les enfants hors commune à inscrire à l'école et ce, sans compensation financière de la commune d'habitation des parents demandeurs. Monsieur le Maire précise que c'est ce sujet qui a amené la démission du vice-président de la commission école. A l'unanimité la réponse est non.

Concernant les enfants hors commune qui mangent tous les jours au restaurant scolaire, les membres du conseil municipal désirent revoir, lors du prochain conseil municipal, le tarif à appliquer considérant que le coût actuel de 8,50 €/ repas avait été voté pour des repas dit « de passage » et non réguliers.



1) Délibérations

1.1 Rapport d'activités 2015 de LA CAPE

Le rapport d'activités de La Cape de l'année 2015 a été mis à disposition des conseillers municipaux. Après en avoir eu connaissance, à l'unanimité le vote est le suivant :

Contre	0	Abstention	0	Pour 12
Dont 1 procuration				

1.2 Tarif demi-salle polyvalente

Les membres du conseil municipal décident de remettre à la location la demi-salle polyvalente. Il est proposé les tarifs suivants :

Pour les habitants d'Houlbec-Cocherel et de Rouvray

Une journée sans cuisine	200 euros	Une journée avec cuisine	250 euros
Un week-end sans cuisine	250 euros	Un week-end avec cuisine	350 euros

Pour les habitants hors commune :

Une journée sans cuisine	260 euros	Une journée avec cuisine	325 euros
Un week-end sans cuisine	325 euros	Un week-end avec cuisine	455 euros

Contre	0	Abstention	0	Pour 12
Dont 1 procuration				

1.3 Groupe de travail Ecole

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal présents et qui souhaitent rejoindre cette commission de se faire connaître. En plus des membres déjà élus : Yannick CAILLET – Liliane MARSAC – Anne-Marie CHOURAQUI, se présente Marie-Jos LIGIER. Monsieur le Maire prend note de cette liste et demande aux membres de se retirer dans l'autre pièce afin d'en élire la vice présidence.

Après concertation entre les membres de cette commission école, Madame CHOURAQUI est proposée comme Vice-Présidente. Le vote à l'unanimité, est le suivant :

Contre	0	Abstention	0	Pour 4
--------	---	------------	---	---------------

1) Point Urbanisme

Monsieur le Maire indique que l'enquête publique se termine le 15 décembre 2016. Le PLU (plan local d'urbanisme) devrait être approuvé en février 2017. Si d'ici cette date nous avons des demandes d'urbanisme, nous pourrions utiliser notre droit à sursoir en attendant l'approbation du PLU.

Lors du prochain conseil municipal, Madame LIGIER, aidée de Monsieur BESNARD, fera un rapport sur les demandes d'urbanisme en cours.



2) Création de commissions/groupes de travail

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de son désir de créer deux nouvelles commissions/groupes de travail. (Pouvant faire appel à des habitants de la commune)

3.1 Modification/aménagement des bâtiments communaux :

(ex. Déplacer la Mairie actuelle et créer 1 ou 2 logements sociaux à l'étage et du commerce local au RDC en location). Les membres qui se proposent sont les suivants : Henri VENTROUX – François MINEAU – Yannick CAILLET - Liliane MARSAC –

3.2 Circulation dans la commune :

Il est prévu une réflexion sur la circulation en général sur la commune et notamment : devant l'école, Rue de Saint-Vincent et Rue de la Côte de la Chesnaie, la cailletterie etc.. Les membres qui se proposent sont les suivants : Laurent BESNARD – Thierry HECTOR – Yannick CAILLET – Claudine LECLERE. Monsieur le Maire signale qu'il demandera d'avoir le concours de Madame la Directrice Départementale des routes ainsi que deux habitants qui se sont proposés lors des réunions de quartiers.

3) Activité « éveil corporel »

Le conseil municipal donne son accord afin que Madame LE CREURER animatrice de l'activité « éveil corporel » puisse utiliser une salle, suite à sa demande écrite.

Il est décidé de lui louer la salle de motricité de l'école, le samedi matin, et ce pour un prix de 60 euros par mois.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 1 procuration

4) Retour récompense fleurissement du village

Monsieur le Maire et Madame MARSAC ont été invités à la cérémonie des remises de prix par le Département. Houlbec-Cocherel a été récompensé par sa première participation, Madame MARSAC s'est vue remettre un diplôme et un arbre a été offert à la commune. Elle se propose de faire un « book » sur de belles photos du village pour l'année prochaine. Monsieur le Maire félicite cette initiative très appréciée par les habitants.

5) Questions diverses

L'idée consistant à ce que la municipalité soit en charge de l'enlèvement des feuilles des habitants de la commune n'a pas été retenue. En effet, c'est déjà un énorme travail pour les agents communaux qui, actuellement, enlèvent les feuilles uniquement des lieux publics.

Les feux : un arrêté communal pour une interdiction globale de faire des feux a été pris le 5 décembre 2016. Cette décision a été prise suite à de nombreuses plaintes d'habitants et au fait que les responsables de ces feux ne respectent aucune règle de bon sens avec du brulage de feuilles trempées et occasionnant des émanations très importantes de fumées et donc de pollution interdites par la préfecture.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le : **26 janvier 2016 à 20h00**

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.